



MONTEUR-MÉCANICIEN (VITRIER)

Description du métier

- Prépare, assemble, installe, encadre et ajuste les produits verriers et tous les ouvrages similaires constitués de métaux ou de matériaux de substitution;
- Installe et répare toutes sortes de vitres, de panneaux-tympan, d'objets d'ornementation ou de décoration (ex. : miroirs), de revêtements préfabriqués, de murs-rideaux (préfabriqués ou non), de portes, de fenêtres, de portes de garage, de devantures ou d'ouvrages similaires en feuilles ou en moules de métal.

FORMATION

Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles – Installation et fabrication de produits verriers (5282)

Durée de la formation :

1 350 heures

Préalables scolaires :

Catégorie 1*

* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 76.

Accès aux chantiers de construction

- Présenter à la CCQ un relevé des apprentissages attestant la réussite du DEP en installation et en fabrication de produits verriers, ainsi qu'une garantie d'emploi d'une durée d'au moins 150 heures d'un employeur inscrit à la CCQ. Cette mesure permet d'obtenir le certificat de compétence apprenti du métier.

Régime d'apprentissage

- Avoir effectué les trois périodes d'apprentissage de 2 000 heures chacune (6 000 heures au total), afin d'être admis à l'examen de qualification provinciale dont la réussite mène à l'obtention du certificat de compétence compagnon du métier.

Habilités et intérêts

- Acquérir des connaissances liées aux mathématiques, aux formes géométriques, à la lecture de plans et de devis;
- Être doté d'une bonne condition physique;
- Être capable de déplacer des objets lourds et de travailler en hauteur;
- Être minutieux et avoir une bonne dextérité manuelle;
- Respecter les règles de santé et de sécurité du travail.

MÉTIER

Salaire annuel moyen

Apprenti*	21 852 \$
Compagnon**	37 509 \$
Compagnon travaillant au moins 500 heures	51 034 \$
Proportion***	71 %

* Salaire moyen des diplômés admis en 2009, pour les 12 mois suivant leur admission.
 ** Salaire moyen en 2010 des compagnons ayant rapporté au moins une heure de travail.
 *** Proportion des compagnons de ce métier ayant cumulé au moins 500 heures en 2010. Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

Salaire horaire d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Apprenti			
1 ^{re} période	20,03 \$	20,31 \$	18,04 \$
2 ^e période	23,37 \$	23,70 \$	21,05 \$
3 ^e période	28,37 \$	28,77 \$	25,56 \$
Compagnon	33,38 \$	33,85 \$	30,07 \$

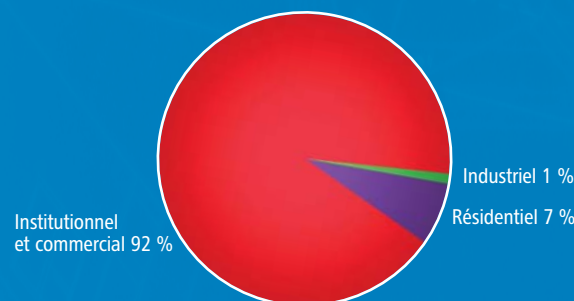
Salaire en mai 2011.

Intégration au marché du travail

	Moyenne annuelle 2005-2009	2010
Nouveaux admis par la CCQ	175	162
Taux de placement des diplômés*	88,5 %	n. d.

* Source : Enquête *La Relance au secondaire en formation professionnelle*, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec. Notez que l'enquête est réalisée en mars, un mois où l'activité dans l'industrie de la construction n'est pas à son maximum.

Volume de travail par secteur



Salariés actifs en 2010

Abitibi-Témiscamingue	46
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	30
Côte-Nord	17
Estrie	48
Île de Montréal	235
Laval-Laurentides-Lanaudière	601
Mauricie-Bois-Francs	80
Montérégie	384
Outaouais	108
Québec	285
Saguenay-Lac-Saint-Jean	84
Extérieur et Baie-James	12
Total	1 930

Nombre de femmes actives dans le métier

8

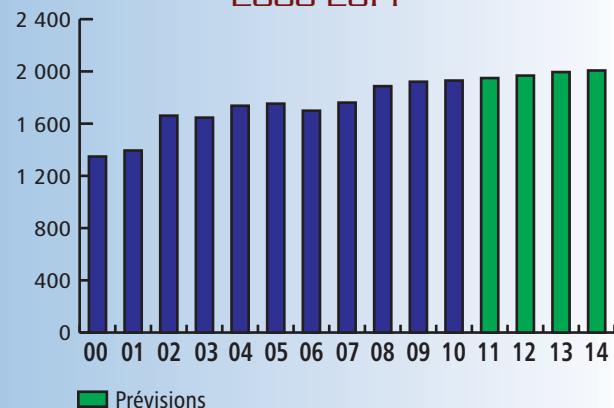
Mobilité des salariés

Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre* :

Monteur-mécanicien (vitrier)	11 %
Ensemble des métiers et occupations	18 %

* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

Nombre de salariés actifs 2000-2014



Âge de la main-d'œuvre en 2010

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Apprenti	32	51 %	47 %	2 %	973
Compagnon	46	9 %	74 %	17 %	957
Total des monteurs-mécaniciens (vitriers)	39	30 %	60 %	10 %	1 930
Ensemble des métiers et occupations	39	30 %	57 %	13 %	152 740

PERSPECTIVES D'EMPLOI

- En 2010, on dénombrait 1 930 monteurs-mécaniciens (vitriers) actifs sur les chantiers de construction, soit un nombre comparable à celui de 2009. De ce nombre, la moitié étaient des apprentis (973). Environ 500 employeurs font appel aux services des monteurs-mécaniciens (vitriers);
- L'essentiel du travail s'effectue dans le secteur institutionnel et commercial, qui inclut également les immeubles résidentiels en hauteur. La situation demeurera favorable, dans ce secteur, au cours des prochaines années, car des projets de grande envergure sont démarrés dans les hôpitaux et dans les établissements d'enseignement, entre autres;
- Au total, 162 nouveaux apprentis ont intégré les chantiers de construction, en 2010, dont près du tiers étaient diplômés. Les apprentis encaissent un salaire moyen de près de 21 900 \$ la première année, tandis que les compagnons qui travaillent au moins 500 heures touchent un salaire annuel moyen de 51 000 \$;
- Les perspectives d'emploi sont bonnes, pour ce métier. La vigueur du secteur institutionnel et commercial engendrera un accroissement de la demande de main-d'œuvre, au cours des prochaines années.



FORMATION OFFERTE

dans les établissements publics suivants :

- CF Le Chantier (Laval)
- CFP Samuel-De Champlain (Québec)

